

France Télévisions attend les résultats d'un audit interne pour se réformer

LE MONDE | 18.10.05 | 13h04 • Mis à jour le 18.10.05 | 13h20

Patrick de Carolis persiste et signe. Au Mipcom (Marché international des contenus audiovisuels), qui se tient à Cannes du 17 au 20 octobre, le PDG de France Télévisions a confirmé, lundi 17 octobre, qu'il attendait les conclusions d'un audit interne pour appliquer "le grand tournant" dans les pratiques de l'audiovisuel public, promis lors de sa prise de fonction.

"Cet état des lieux permettra de lancer dans de bonnes conditions les négociations du prochain contrat d'objectif et de moyens -du groupe public-", a-t-il indiqué. Dans l'entourage de M. de Carolis, on précise que cet audit "réserve quelques surprises". Il devrait être terminé en décembre et sera rendu public.

Lors de sa première conférence de presse en tant que président de France Télévisions, le 5 septembre, Patrick de Carolis avait créé la surprise en déclarant : *"Je souhaite mettre un terme aux fâcheuses pratiques de location de nos grilles par appartements, qui ne garantit ni le renouvellement de nos programmes ni une véritable créativité."* Engagement répété quelques jours plus tard, devant la commission des finances et des affaires culturelles de l'Assemblée nationale : *"Les chaînes n'achèteront plus les émissions en "package", mais projet par projet"*, annonçait le PDG.

La nouvelle équipe dirigeante a aussitôt lancé un "appel d'offres" pour de nouveaux concepts. Plus de 200 projets auraient déjà été déposés. *"Il n'y aura plus de guichet unique et les choix se feront en transparence"*, assure Bastien Millot, directeur délégué en charge de la stratégie, de l'innovation et de la communication à France Télévisions.

La nouvelle équipe a découvert que 54 émissions de première partie de soirée ont été commandées et payées par France 2, pour la saison 2005-2006, alors que la chaîne ne dispose que de... 43 soirées ! *"Nous avons décidé de revoir le système, car nous sommes garants de l'argent du service public et du groupe"*, déclare M. Millot.

Près de dix ans après le scandale dit "des animateurs-producteurs" qui avait poussé à la démission Jean-Pierre Elkabbach, le président d'alors de France Télévisions, en 1996, de nombreux producteurs indépendants se plaignent des pratiques d'"affermage" à nouveau en vigueur. Celles-ci consistent à offrir des garanties de rémunérations et de commandes à quelques animateurs-producteurs vedettes afin qu'ils ne soient pas tentés de passer à la concurrence.

Ainsi, Jean-Luc Delarue (Réservoir Prod), qui produit et présente "Ça se discute" chaque semaine sur France 2, était jusqu'à présent assuré de caser sur France 2 ou France 3 d'autres émissions. *"Son contrat n'est pas scandaleux, mais excessif"*, reconnaît un ancien dirigeant de France Télévisions.

Dans le nouveau contrat de 29 millions d'euros, signé le 5 juillet, veille de son départ, par l'ancien président de France Télévisions Marc Tessier, M. Delarue a obtenu la garantie de pouvoir produire un jeu ou de fournir 45 numéros d'une émission diffusable en avant-soirée. *"France Télévisions a voulu*

s'assurer l'exclusivité de ce nouveau jeu", se justifie-t-on à Réservoir Prod, où l'on souligne que le chiffre d'affaires "a baissé de 26 %", un chiffre "qui montre bien que nous n'avons pas bénéficié de traitement de faveur".

Thierry Ardisson, qui produit pour France 2 le magazine hebdomadaire "Tout le monde en parle" ainsi que la quotidienne "On a tout essayé" (présentée par Laurent Ruquier), ne se sent *"pas visé"* par les déclarations de M. de Carolis. *"Je n'ai pas de volume garanti"*, affirme-t-il, en précisant qu'il n'est plus animateur-producteur car son rôle, au sein de sa société Ardisson et lumières, est de *"trouver des concepts que d'autres produisent"*.

"On a tout essayé" est ainsi produit par Catherine Barma, qui reverse *"un droit de format"* à M. Ardisson en tant que créateur. Celui-ci se défend de bénéficier de *"passe-droits"*, tout en pointant *"quelques anomalies"* dans les contrats de certains de ses confrères.

Dans le domaine du divertissement, Dominique Cantien (Zazen productions) a produit, sous la présidence de Marc Tessier, plusieurs émissions malgré des échecs d'audience répétés. Elle a signé à nouveau pour sept "prime time" (émissions de début de soirée) pour 2005-2006. Selon certains producteurs, M^{me} Cantien, compagne de Philippe Douste-Blazy, ministre des affaires étrangères, aurait bénéficié d'un traitement préférentiel. Elle n'a pu être jointe par *Le Monde*.

Jacques Peskine, président de l'Union syndicale de la production audiovisuelle (USPA), applaudit la résolution de la nouvelle équipe de France Télévisions. Pour lui, *"les animateurs-producteurs ont autant besoin des chaînes que l'inverse. Il ne faut pas hésiter à prendre le risque de les affronter"*.

Si une majorité de professionnels, interrogés par *Le Monde*, saluent ainsi *"le courage"* de M. de Carolis, ils sont peu nombreux à parier sur son succès. *"Cette croisade économique est gagnable avec des troupes en bon état et de bonnes audiences, ce qui n'est pas le cas actuellement"*, explique un ancien dirigeant du service public.

Premier signal : le numéro deux de France Télévisions, Patrice Duhamel, a annoncé, lundi soir à Cannes, plusieurs modifications dans les grilles de programmes de France 2 et France 3, pour donner la *"priorité -aux- programmes de création et de nature culturelle"*.

Sylvie Kerviel et Daniel Psenny

Article paru dans l'édition du 19.10.05

▼ PUBLICITE

voyages-sncf.com
séjours bien-être
Pyrénées
Tunisie
Maroc

Le Monde.fr

- » A la une
- » Archives
- » Examens
- » Météo
- » Emploi
- » Voyages
- » Le Desk
- » Forums
- » Culture
- » Carnet
- » Shopping
- » Newsletters
- » Opinions
- » Blogs
- » Finances
- » Immobilier
- » Nautisme
- » RSS

Le Monde

- » Abonnez-vous
15€ par mois
- » Déjà abonné
au journal



Abonnez-vous au Monde.fr - 6€ visitez Le Monde.fr © Le Monde.fr | Conditions générales de vente | Qui sommes-